



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Education, travail et formation

de l'Université Paris-Est Créteil Val
de Marne

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Education, travail et formation

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008932

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Créteil Site Pyramides.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Education, travail et formation*, du domaine *Sciences humaines et sociales* est une formation pluridisciplinaire qui vise à donner aux diplômés un socle de connaissances fondamentales en sciences humaines et sociales et d'outils méthodologiques sur lequel s'articulent des parcours conduisant à plusieurs champs professionnels : enseignants du 1^{er} degré, formateurs mais aussi responsables de projets dans les domaines de l'éducation, de la formation, du travail et du social. Cette mention originale, ouverte en 2003, a connu une attractivité croissante au plan de l'Île-de-France et même national. Malgré une forte augmentation de la capacité d'accueil en 1^{ère} année (passée de 60 à 260 étudiants), son recrutement est désormais limité, sauf dérogation, à l'académie de Créteil. Le recrutement est très diversifié, avec un fort contingent de bacheliers technologiques (1/3) et environ 10 % de bacheliers professionnels.

Comme l'ensemble des mentions de licence du domaine *SHS*, elle est structurée avec une 1^{ère} année organisée sous forme d'un portail commun et avec, sur les six semestres, une organisation semestrielle en trois blocs : savoirs fondamentaux, méthodologie, professionnalisation. On notera que cette mention fait une large place aux stages obligatoires et ceci dès la 2^{ème} année. Après une 1^{ère} année commune à tous les étudiants de la mention, la deuxième est à la fois une année de consolidation, d'approfondissement et d'orientation progressive. La 3^{ème} année propose trois parcours bien identifiés mais avec un tronc commun qui demeure important : parcours *Professorat des écoles* (mutualisé au niveau du domaine *SHS*), parcours *Encadrement éducatif et médiation*, parcours *Insertion et formation*. On soulignera que ce dernier parcours accueille majoritairement des étudiants en formation continue et inscrits sous le régime de l'alternance. En effet, une des spécificités de cette formation est d'accueillir en 3^{ème} année des flux importants de diplômés venant de BTS ou DUT ou de personnes inscrites dans le processus de formation tout au long

de la vie. Des conventions existent avec de nombreux organismes partenaires à l'échelle régionale ou nationale. Une autre spécificité est l'existence d'un parcours en 1^{ère} et 2^{ème} année préparant aux concours d'entrée en Institut Régional de Travail Social. On ajoutera que les étudiants de 2^{ème} année peuvent s'orienter vers une licence professionnelle articulée avec cette mention. Le devenir des diplômés diffère largement suivant les parcours et le statut des diplômés. Si une forte proportion poursuit en master soit localement (master *SHS* mention *Education, travail et formation*), soit dans le cadre de l'IUFM (désormais ESPE) ou dans d'autres universités, les insertions directes dans l'emploi sont plus importantes que dans le reste du domaine *SHS*.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Issue de l'expérience fondatrice d'une licence de *Sciences de l'éducation* (3^{ème} année proposée à un public très diversifié) élargie en 2003 en une licence complète pluridisciplinaire de *Sciences humaines et sociales*, cette formation présente un bilan très favorable qui doit beaucoup à des choix initiaux judicieux de l'équipe de formation (et de l'Université avec la mise en place du portail SHS), à l'expérience des acteurs dans le domaine de la formation continue et donc de l'accueil de publics diversifiés, et aussi à l'investissement des équipes pédagogiques. Il y a en effet un véritable défi à relever que d'accueillir en 1^{ère} année un public de plus de 300 étudiants présentant des profils particulièrement diversifiés. Le taux d'abandon plutôt faible en 1^{ère} année (10 à 20 %) et les bons taux de passage en 2^{ème} année (60 à 70 %) et de réussite de la licence en trois ans (40 à 47 %) soulignent deux points forts de cette licence que sont la bonne intégration des nouveaux étudiants et leur accompagnement au cours de leurs études. Au-delà des qualités intrinsèques de l'organisation en portail et en blocs de formation commune à toutes les mentions du domaine *SHS*, on peut y voir les effets d'une bonne adéquation entre les enseignements fondamentaux spécifiques proposés et les attentes des étudiants, l'efficacité des méthodes pédagogiques mises en œuvre et le savoir faire des équipes pédagogiques. L'introduction des stages obligatoires dès la 2^{ème} année est aussi un élément très positif dans la construction du projet d'études et ensuite professionnel des étudiants. L'articulation avec une licence professionnelle proposée dans le même domaine est bien conçue. La bonne connaissance des attentes des étudiants a donné lieu à la mise en place d'un « parcours » préparatoire à l'entrée dans les Instituts Régionaux de travail Social, bienvenu et à l'évidence efficace. Les trois parcours proposés en 3^{ème} année sont cohérents avec les champs professionnels visés. Si le parcours *Professeur des Ecoles* commun à l'ensemble du domaine est satisfaisant, nous insisterons plus particulièrement sur les deux autres parcours proposés qui sont particulièrement pertinents et efficaces grâce aux partenariats anciens et nombreux noués avec, pour la formation continue, des organismes comme : Institut de formation INFA, Association Nationale des Cadres du Social ANDESI, Institut Universitaire de Formations Professionnalisées IUFM Guadeloupe, Association Régionale d'Amélioration des conditions de Travail ARACT Martinique, Conseil Général du Val de Marne ou pour la formation en alternance, les entreprises travaillant dans le tourisme et l'événementiel. On soulignera les très bons résultats obtenus à l'issue de la 3^{ème} année, le brassage des publics semblant particulièrement efficace pour les étudiants de formation initiale. On regrettera donc d'autant plus le manque d'informations précises sur la mise en œuvre de la formation continue et de l'apprentissage (modalités d'enseignement, conventions, CFA et entreprises impliqués...) ainsi que sur les modalités de partenariat avec les établissements des Antilles.

L'appropriation par l'équipe pédagogique des dispositifs d'aide à la réussite proposés par l'Université et au niveau du domaine *SHS* est réelle et des dispositifs spécifiques ont été mis en place pour tenir compte de la diversité des publics accueillis. Plus globalement, c'est l'esprit même de cette formation, et donc sa bonne progressivité, qui améliorent la réussite des étudiants. On notera que c'est une des formations qui accueille le plus d'étudiants se réorientant en cours et fin de 1^{ère} année. La taille des promotions a conduit à adapter certains dispositifs comme celui des enseignants référents afin d'en maximiser l'efficacité.

Comme déjà souligné, la dimension préprofessionnelle de cette mention est très fortement affirmée. Au-delà du dispositif Projet Personnel et Professionnel Etudiant proposé à tous les étudiants du domaine, les stages obligatoires dès le 3^{ème} semestre, les rencontres du mardi soir avec des professionnels, la forte présence des intervenants extérieurs dans la formation et la spécialisation des parcours en 3^{ème} année assurent une bonne préparation à l'insertion professionnelle immédiate ou après poursuite d'études. La présence importante des étudiants de la formation continue et des apprentis en 3^{ème} année, en particulier dans le parcours Insertion-Formation ne peut que contribuer à placer cette dimension au cœur de la formation et des préoccupations de l'équipe pédagogique. On en trouve la preuve à travers le fait que les responsables de la formation ont organisé eux-même une enquête de suivi des diplômés, l'observatoire de l'Université n'étant pas encore en capacité de les réaliser. Malgré la bonne volonté des responsables, les données manquent néanmoins pour permettre une véritable évaluation de la qualité de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des diplômés.

L'importance des effectifs accueillis (la 3^{ème} année oscille entre 300 et 400 inscrits) rend parfois difficile voire impossible la réalisation de certains objectifs. Il en est ainsi de la certification C2i qui ne peut plus être proposée à tous les étudiants et qui est donc devenue optionnelle.

Le dossier montre une attention poussée de l'équipe pédagogique vis-à-vis des attentes et spécificités du public accueilli et une bonne réactivité pour adapter la formation aux contraintes et évolutions. Au niveau de la liaison avec les lycées et de l'orientation des bacheliers, l'implication est conforme aux attentes. Il est souligné que du fait de la capacité d'accueil, les responsables sont largement mobilisés par le traitement des dérogations et appels vis-à-vis des refus d'inscription. Si l'évaluation de la formation et des enseignements à travers le dispositif mis en place par l'Université semble avoir connu des difficultés circonstancielles et montre une forte variabilité des taux de réponse, les palliatifs et compléments utilisés (évaluation conjointe avec les délégués étudiants) attestent de la forte implication de l'équipe dans une logique de démarche qualité, à laquelle il est fait allusion mais sans plus de précision. On soulignera la forte implication des intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique et le début d'une démarche pouvant conduire à la création d'un véritable conseil de perfectionnement.

En conclusion, cette licence, de par sa pluridisciplinarité et sa dimension professionnalisante s'affirmant nettement et progressivement, se révèle particulièrement adaptée et efficace pour conduire à la réussite à la fois des bacheliers d'origines très diverses, des diplômés souhaitant poursuivre leur formation et des personnes en reprise d'études. Elle complète bien l'offre de formation plus « classique » de l'Université Paris 12.

● Points forts :

- La capacité à conduire à la réussite des étudiants nombreux et divers.
- L'organisation pédagogique permettant une orientation progressive et l'intégration des étudiants tant en 1^{ère} que 3^{ème} année.
- Le bon taux de réussite.
- L'ouverture à la formation continue et à l'apprentissage.
- La forte interaction avec les domaines professionnels impliqués.
- La mise en place du parcours préparatoire aux concours d'entrée en IRTS.

● Points faibles :

- Le manque de données sur le suivi des diplômés.
- Certaines lacunes du dossier qui ne permettent pas de bien évaluer des points forts comme l'apprentissage ou encore les liens avec les Antilles.

● Recommandations pour l'établissement :

Donner à l'Observatoire de l'Université des moyens pour assurer un suivi régulier des diplômés de licence. Fournir la fiche RNCP dont il est dit dans le dossier qu'elle a été validée par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle.



Observations de l'établissement

PRÉSIDENCE

LH/GV/ n°56

Dossier suivi par :
Nathalie PERICHON
DEVE
Téléphone :
01 45 17 11-62

Courriel :
nathalie.perichon@u-pec.fr

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil

A

Monsieur le Président de l'AERES

A l'attention de M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des formations et des
diplômes
20, Rue Vivienne
75002 Paris

Créteil, le 10 septembre 2014

OBJET : Evaluation des mentions de Licence.

Monsieur le Président,

Je tiens à remercier l'AERES pour le travail de qualité qui a été effectué. Notre établissement ne souhaite pas fournir d'observations pour les mentions de Licence ci-dessous :

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Mention :

- Langues étrangères appliquées

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Mentions :

- Education et motricité
- Education, Travail et Formation
- Entraînement sportif
- Histoire
- Management du sport

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention :

- Informatique

Domaine : Droit, Economie, Gestion

Mentions :

- Administration publique
- Administration et échanges internationaux
- Droit
- Economie-Gestion

X
X X

X
X X

Je tiens encore à remercier l'AERES pour le travail entrepris qui nous ouvre des pistes d'évolution au service de l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Luc HITTINGER

